



Association des Concerts de Ville d'Avray



Prix Révélation Virtuoses 2026

Appel à Candidatures

L'Association

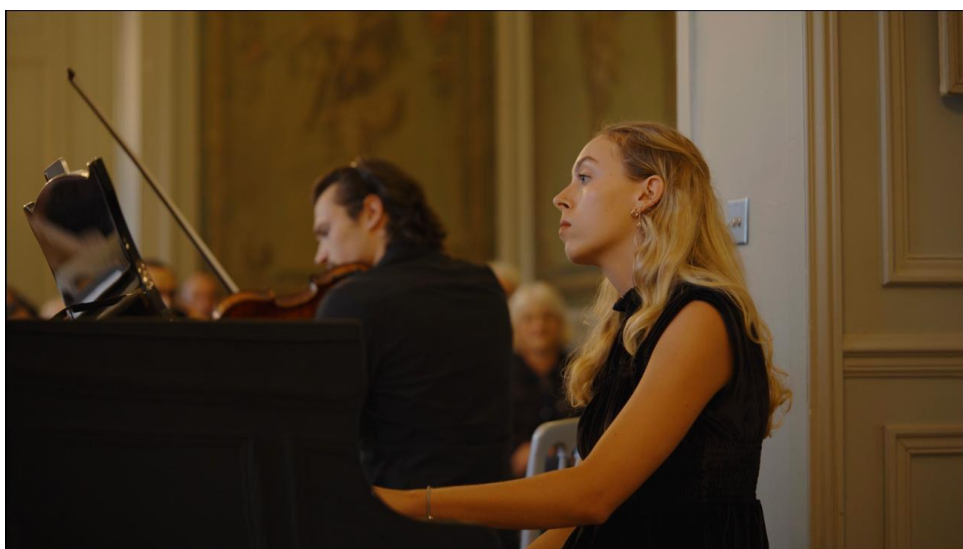
Fondée en 1973, l'Association des Concerts de Ville d'Avray (ACVA) a pour vocation de faire rayonner la musique auprès du public, de détecter et diffuser de jeunes artistes classiques. En leur permettant d'approfondir leur expertise et de mieux appréhender les exigences professionnelles du secteur à l'aube de leur carrière.

En 2025, l'ACVA a créé le Prix Révélation Virtuoses afin de sélectionner les musiciens. Ce Prix est organisé conformément au règlement joint. Pour sa seconde édition, l'ACVA a l'honneur de confier la présidence du jury à Mathilde Calderini, flûte solo de l'Orchestre Philharmonique de Radio France.

Lors de sa première édition en 2025, l'appel à candidatures avait suscité un vif intérêt auprès des musiciens. Après un parcours sélectif, six dossiers ont été primés parmi plusieurs dizaines de postulants de premier plan. À ce titre, le Président du Jury de la première édition a souligné :

« La qualité exceptionnelle des candidatures reçues témoigne d'une virtuosité technique alliée à une sensibilité artistique vibrante. Nous sommes impatients de révéler ces talents au public. »

Eiichi Chijiwa, violon solo de l'Orchestre de Paris



Mila Gostijanović (piano) et Léo Place-Desprez (violon), Trio Idyl, lauréat de l'édition 2025

Modalités de participation pour l'édition 2026

Profil des candidats

Le concours s'adresse aux instrumentistes et ensembles de haut niveau (jusqu'au quatuor), sans distinction de nationalité.

- Âge : Candidats majeurs, 30 ans maximum.
- Localisation : Résidant et exerçant leur activité principale en France.
- Formation : Issus de l'enseignement supérieur, CNSM ou équivalent.
- Discipline : Solistes ou ensembles de musique de chambre (4 personnes maximum).

Dossier de candidature

Le dossier doit être transmis par courriel à concerts.villedavray@gmail.com, jusqu'au 20 avril 2026 inclus, avec :

- Une biographie détaillée (incluant photos et coordonnées).
- Des liens YouTube vers des enregistrements vidéo (répertoire libre comprenant au moins deux compositeurs distincts).
- Le formulaire d'inscription dûment complété.
- Engagement de participer aux séances de coaching proposés.

Processus de sélection et saison de concerts

La présélection et la sélection des lauréats se fera conformément au règlement du Prix joint.

Après étude des candidatures, les musiciens sélectionnés seront invités à se produire lors des concerts de la saison 2026/2027 organisés par l'ACVA au Château de Ville d'Avray ou dans d'autres lieux.

- Annonce des résultats : Juin 2026.
- Cadre de représentation : La salle offre une acoustique intimiste de 90 places, équipée de deux pianos Steinway B et d'un clavecin.

Un accompagnement de carrière structuré

Au-delà de la scène, l'ACVA s'engage dans la professionnalisation des lauréats en leur offrant des ateliers de coaching animés par des experts reconnus dans leur domaine :

- Identité et scène : Maîtrise de la présence scénique, prise de parole en public et codes de représentation.

- Communication digitale : Stratégies de marketing et gestion de l'image sur les réseaux sociaux.
- Expertise métier : Conseils juridiques, fiscaux et gestion financière de carrière.

En participant à ce Prix, chaque musicien s'engage à suivre les ateliers de coaching.